



Feuille de chou du Cds 25 N°5



2 octobre, 2002

Sommaire

- * En guise d'éditorial
- * Printemps de l'environnement
- * Subventions 2002
- * Les réunions
- * Comte rendu réunion CDS 20 Juin 2002
- * Menace sur la rivière souterraine de Gonvillards
- * Coupons sport
- * Formation
- * Articles de presse
- * Divers, pièces jointes

In guise d'éditorial

Comme beaucoup d'autres disciplines l'on déjà fait avant nous, nous avons désormais notre journée nationale : je veux parler de la journée de la spéléologie. Ce n'est peut être pas une révolution, mais cela donne l'occasion pour tous les clubs de France de se faire connaître d'une part et de parler de leur activité d'autre part. On se plaint que la spéléologie est mal connue, discréditée par les accidents, que les clubs vieillissent, ont du mal à recruter, etc ...

Une opportunité vous est donnée le 6 octobre 2002, sachez en profiter!

Claude PARIS

Printemps de l'environnement

Au niveau du CDS:

En début d'année, le CDS a cherché un site susceptible de servir de cadre à cette manifestation. Or, en fin d'année dernière, un club de la région parisienne avait manifesté sa volonté de venir nettoyer une cavité du Doubs. Nous avons donc contacté ce club pour essayer de faire coïncider cette opération dans le programme " printemps de l'environnement " et prévoir une action commune. Malheureusement, le dossier n'a pu être monté dans les délais

Au niveau des clubs:

Cette manifestation fait de plus en plus d'adepte, avec cinq clubs cette année. Il faut rappeler qu'il est possible d'obtenir un financement en montant un budget prévisionnel. Quatre clubs ont obtenus des subventions allant de 160 à 400 Euros.

ASCR: Les grottes et gouffres des environs d'Aissey.

Samedi 1 juin et dimanche 2 juin.

Soirée projection de diapositives présentant les découvertes spéléologiques récentes (perte Chappe) et les grottes et gouffres des environs d'Aissey.

GSCB : Du plateau de Voillans à la source bleue de Hyèvre-Paroisse.

Vendredi 25 mai (soirée) et samedi 25 mai (excursion sur le terrain).

GCPM: L'eau à travers le karst: l'exemple du Verneau.

Randonnée pédestre d'une quinzaine de kilomètres en suivant en surface le tracé de la rivière souterraine du Verneau : passage par les pertes du réseau et aboutissement à la résurgence.

Explication hydrogéologique et sensibilisation à la problématique de la pollution du karst.

GSAM : Le plateau karstique des Terres-De-Chaux.

Soirée audiovisuelle et débat.

Découverte du karst, Phénomènes karstiques régionaux, Découverte de la cavité locale (grotte du Château) et de sa vulnérabilité (résurgence captée)

CS La Roche: Respectons la nature.

Récupération d'une quantité importante de pneus déversés dans la vallée du Dessoubre.

Subventions 2002 :

Direction Départementale Jeunesse et Sport: Fond National pour le Développement du Sport

Huit clubs ont réalisé une demande de subvention, le CDS et exceptionnellement le SSF. Le 27 juin, une rencontre a eu lieu à Monbéliard entre Mrs GRAFF J-P pour JS, DEBOICHET pour le CDOS, JEANNOUTOT C. et PARIS C. pour le CDS.

Quelques dossiers refusés par JS ont été soit remis à niveau immédiatement, soit renvoyés aux intéressés avec les informations d'usage.

On peut noter que cette année tout les clubs demandeurs ont reçu une subvention, le SSF reçoit pour la première fois une subvention exceptionnelle et le CDS obtient sur les reliquats de 2001 une subvention conséquente pour se moderniser en matériel informatique.

Récapitulatif des subventions : *Fond National pour le Développement du Sport*

Clubs	Fonctionnement et activités traditionnelles	Formation	Fête du sport	Autres	Reliquat 2001 Modernisation	TOTAL
GSCB			230			230
GSD	300					300
SC Mont Or	250					250
GSAM	150	100		50		300
Catamaran	170			100		270
GCPM	150			150		300
ASCR	100	100		100		300
La Roche	25	15		150		190
SSF				800		800
CDS	150	150		150	2000	2450
TOTAUX	1295	365	230	1500	2000	5390

Conseil Général: Sport pour tous.

Le Conseil Général nous octroie 2200 Euros, réparti entre la promotion (200 Euros) et la formation (2000 Euros). **Voir tableau récapitulatif ci-joint.**

Agence de l'Eau: III emes Assises Nationales de l'Environnement Karstique.

L'année dernière, pour préparer le budget des Assises, nous avons monté toute une série de dossiers de demande de subvention. En fin d'année, le budget a été bouclé et au mois de juillet 2002, surprise ! L'Agence de l'Eau nous accorde 1300 Euros de subvention ... Il n'est jamais trop tard ...

JOURNEE DE LA SPELEO : 5 et 6 octobre 2002

Le CDS encourage les clubs à participer à cette première et aidera toutes les initiatives.

Article ci-joint

ASSISES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT KARSTIQUE LES ACTES.

Les actes sont imprimées et se présentent sous la forme d'un numéro spéciale de CDS info 25 portant le numéro 45. Couverture recto et verso couleur, 108 pages où l'on trouve les discours d'ouverture, les dix-huit interventions, des photos et documents noir et blanc mais également les questions réponses qui ont suivies les conférences.

Ce document a demandé un gros travail pour les quatre personnes de l'équipe de rédaction, quand on sait que huit interventions et l'ensemble des questions réponses ont été réalisés d'après des enregistrements.

Encore un grand merci pour l'équipe et pour les personnes qui ont participé aux relectures.

Les clubs à jour de leur cotisation en recevront un exemplaire gratuit.

Prix de vente : 15 euros

les réunions:

- Rencontre Jeunesse et sports et CDOS 27 juin.

Participants : Claude PARIS et Christian JEANNOUTOT. Voir subventions 2002.

- Enquête public carrière d'Arcey: 27 mai

Participant: Claude PARIS.

Rencontre avec le commissaire enquêteur et dépose du dossier.

- Projet carrière d'Arcey : fin Juin

Participants: Christophe CLAUDEL et Claude PARIS. Voir menace sur la rivière souterraine de Gonvillars.

- Dossier BOURNOIS 30 juillet.

Participant: Claude PARIS.

Rencontre avec l'avocat chargé par l'assurance de la fédé de nous défendre dans le dossier BOURNOIS. Pour rappel, suite à l'accident du 13 juin 1998, la responsabilité du CDS est engagée. On nous reproche, en tant que gestionnaire, de n'avoir pas installé dans les meilleurs délais les protections autour des puits d'entrée.

- Projet carrière d'Arcey: 26 Août

Participants: CTS, Claude PARIS et le carrier. Voir menace sur la rivière souterraine de Gonvillars.

réunion du CDS: 20 juin 2002:

Compte rendu réunion du 20 juin 2002

Présents : Claude et Marie-Jeanne PARIS, Christian JEANNOUTOT, Christophe CLAUDEL, Denis MOTTE et Pascal FREY.

Excusés: Benoit DECREUSE

Non excusés: RUIZ Manu, SERGENTET Thomas, RAGUIN Christophe, BRUN Rolland, LIGIER Nathanael.

- Subvention Conseil Général : 2200 Euros accordés, 1067 Euros versés en début d'année, le solde le sera après signature d'une convention d'objectif. Une part de cette subvention sera destinée à aider les clubs pour l'organisation de la journée de la spéléo (les clubs recevront une info).

- Printemps de l'environnement.

Le montage d'une opération conjointe de nettoyage avec un club parisien n'a pas pu se faire dans les délais donc pas d'action au niveau du CDS.

- 2002 Année des montagnes.

Une ébauche de projet a été montée. Mais par manque de temps et de volontaires motivés, le projet est abandonné.

- Bilan formation technique.

Week-end du 27 et 28 avril à Montrond le château, il y a eu des personnes y ont participé.

- Journée de la spéléo : 6 octobre 2002.

Ce sera la manifestation majeure pour 2002, le CDS va envoyer une circulaire pour motiver les clubs, et prévoit des aides financières.

Feuille de chou n°5

Ce numéro était prévu début septembre, il arrive début octobre pour cause de déménagement, désolé pour le retard... (Nathanaël)

- Actes des assises.

Les relectures sont terminées. Quelques remises en page, provoquées par le transfert du fichier chez l'imprimeurs sont à faire.

- Questions diverses.

Pour l'affaire Bournois, nous avons reçu le mémoire introductif d'instance du tribunal administratif de Besançon.

Claude PARIS.

menace sur la rivière souterraine de Gonvillars:

Nous avons été prévenu par le GSML d'un projet d'extension de la carrière d'Arcey. Le projet prévoit une extension en profondeur (30m), or tous les spéléos du coin savent que la rivière souterraine de Gonvillard passe dans le secteur.

L'enquête d'utilité publique étant presque à son terme (fin le 27 mai à 18 h), nous avons donc monté dans l'urgence un dossier pour le commissaire enquêteur. Les risques encourus si la rivière venait à être recoupée par la carrière ont été mis en évidence et nous avons demandé de réaliser une convention avec le carrier pour avoir un accès et continuer l'étude et l'exploration en cas d'extension.

En juin, nous avons eu une première réunion entre le carrier, le Centre Technique Spéléo d'Héricourt et le CDS. Les intervenants ont été clairement définis : Le CDS 25 en tant qu'interlocuteur privilégié puisqu'il a l'agrément de la FFS et fédère les autres associations, le CTS car il possède la connaissance de la cavité. Un point technique très complet a été fait sur un plan du secteur au 1/1000. Finalement, le carrier souhaite que l'on localise précisément la rivière. Il sera fait appel au GSCB pour réaliser des radiolocalisations.

26 août : Nouvelle réunion. Le carrier nous propose une convention entre le CTS, le CDS et lui-même pour une collaboration dans l'étude de la rivière souterraine. Des points demandent réflexion et nous demandons un délai supplémentaire. Le carrier veut une convention signée avant d'engager les travaux fixés pour le week-end du 7-8 septembre. Un forage permettant

28 août: Réunion entre le CDS et le CTS. Quelques modifications sont apportées et un article ajouté (article 6) visant à nous dégager d'éventuels risques résultant de l'exploitation de nos informations. Convention

ci-jointe.

1 septembre : Tous les clubs du Doubs sont informés des travaux et sont invités pour le week-end du 7-8 septembre.

Samedi 7 septembre

Participants : Centre Technique Spéléologique et Comité Départemental de Spéléologie du Doubs comprenant le Groupe Spéléo-Archéo de Mandeure et l'Association Spéléologique du Canton de Rougemont. Les autres associations ont été décommandées à la suite de l'échec du forage.

Activités : matin et après midi, tentatives de localisation du forage depuis la rivière, sans succès.

Dimanche 8 septembre

Participants : Centre Technique Spéléologique et Comité Départemental de Spéléologie du Doubs comprenant le Groupe Spéléo-Archéo de Mandeure, l'Association Spéléologique du Canton de Rougemont, le Groupe Spéléo La Roche et le Groupe Spéléo de Clerval Baume.

Activités : Radiolocalisation depuis le Creux au chien. Résultats identiques à l'essai de juillet.

Radiolocalisation depuis la Baume avec succès.

Mesures de débit de la rivière à l'entrée de la Baume (au niveau de l'échelle métallique) et entre les siphons 4 et 5. Les données ont été envoyées à la DIREN pour les calculs.

Claude PARIS.

Coupons sport:

Si vous avez des jeunes ayant des problèmes financier pour se fédérer dans votre club, il est possible d'obtenir des aides par JS suivant certains critères. Document ci-joint.

Formation:

Le CROS propose une formation de base destinée aux dirigeants de club et des formations spécifiques liés à l'informatique et à Internet. Document ci-joint.

Le CDS encourage ces formations en participant au financement. Il suffit de faire une demande d'aide financière sur papier libre au CDS.

Articles de presse:

21/9/02 **Trois spéléos intoxiqués par du monoxyde de carbone**

FOURNETS-LUISANS. Trois spéléologues, membres du Secours spéléo français (SSF) ont été légèrement intoxiqués par du monoxyde de carbone (CO), hier, à Fournets-Luisans, dans le Doubs. Expérimentés, les spéléos ont bien réagi lorsqu'ils ont commencé à ressentir les effets de l'intoxication, des maux de crâne et un engourdissement.

Gaz inodore et particulièrement dangereux, le monoxyde de carbone est chaque année la cause de nombreux décès dans l'environnement domestique.

Principalement en raison d'une mauvaise aération des pièces (salles de bain, cui-

sines) abritant un chauffe-eau défectueux. Il présente donc un risque accru sous terre, et les gouffres abritant des poches sont systématiquement répertoriées par les spéléologues.

Les trois spéléos, Christophe Rognon du Russey, Christophe Billot-Laillet et Emilien Boisson, des Fins (Doubs), qui explorent une nouvelle voie au gouffre Jacqueline, situé au lieu dit la ferme la Racine et accessible par un puits de 26 m, sont ressortis par leurs propres moyens avant d'appeler les secours. Les pompiers d'Orchamps-Venot et Morteau les ont pris en charge et conduits au centre hospitalier de Besançon.

3/9/02 Spéléos intoxiqués : un accident rare dans le Doubs

BESANCON. « Le monoxyde de carbone est un gaz dû à une combustion incomplète. Il se fixe sur les globules rouge cent fois plus vite que l'oxygène et sature le sang très rapidement », explique Didier Pasian, conseiller technique du Secours spéléo français (SSF). « Ce type d'accident est très rare. Il peut provenir d'un groupe électrogène, d'un engin qui tourne en surface et dont les gaz s'infiltrent sous terre, voire de l'utilisation d'explosifs pour désobstruer un passage dans une cavité. » Le dioxyde de carbone (CO₂) est lui plus fréquent. « Moins dans le Doubs, où l'on doit recenser une dizaine de cavités présentant ce risque qu'en Ardèche par exemple où la chaleur induit une décomposition plus rapide de végétaux ou d'effluents malheureusement toujours rejetés dans des gouffres par certaines communes. Les effets du CO₂, inodore également, sont moins rapides. On le voit venir. Souvent on s'en aperçoit aux lampes frontales à acétylènes qui commencent à mal fonctionner. Les symptômes sont connus de tout spéléologue confirmé et cela laisse en général le temps de réagir. Par contre si vous tombez sur une salle véritablement saturée en CO, vous respirez deux fois et vous êtes mort », poursuit Didier Pasian.

L'accident de trois spéléologues, dimanche, au gouffre Jacqueline à Fournet-Luisans (notre édition de lundi) est donc bénin par rapport au danger encouru. Après leur mise en observation au centre hospitalier de Besançon, ils ont pu rentrer dans la nuit à leur domicile. « On était déjà descendu dans le trou la veille, assez longtemps pour dégager avec un seau et des cordes les pierres qui obstruaient le fonds. Mais dimanche, au bout d'une demi-heure, un de nous a commencé à se sentir mal », explique Emilien Boisson, l'une des trois victimes.

« On est remonté aussitôt et c'est là, à chaque effort, que l'on a tous ressenti une énorme fatigue. C'est un puits d'une trentaine de mètres mal ventilé. Le gaz provient peut être de nos lampes à acétylène... je ne sais pas, on n'avait pas de groupe électrogène ni d'explosifs. Maintenant ça va. »

F.J.

Une soirée enrichissante



Des spectateurs très intéressés.

Samedi soir, une assistance nombreuse a participé à la soirée organisée par l'association Terres Vivantes et le groupe spéléologique archéologique de Mandeure dans le cadre du printemps de l'environnement. Depuis une dizaine d'années, le club explore les cavités du secteur et

Claude Paris, animateur d'un soir, a fait partager au cours de cette soirée leurs travaux et leurs découvertes. Des diapos, une vidéo, une maquette ont servi de support pour étayer les explications sur le monde souterrain du plateau des terres de Chaux et en particulier sur la grotte du

château. Les spectateurs ont participé activement en posant de nombreuses questions. Des montages diapo en fondu enchaîné réalisés par le club photo de Grand-Charmont ont clôturé cette soirée riche en découvertes et en rencontres entre passionnés.

RÉGION

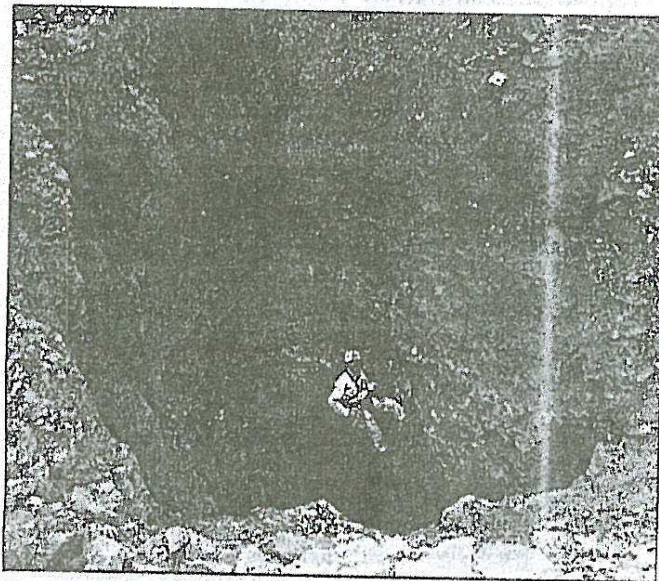
Franche-Comté

3/9/02

ENVIRONNEMENT

Le gouffre s'ouvre sous les pieds des ouvriers

*Suite à un tir de mine pour dégager une butte
rocheuse et niveler le terrain
le sol s'est littéralement ouvert.*



Une équipe de spéléos du Comité 25 a vainement tenté, samedi, de déplacer le bouchon de l'entonnoir à 15 m de profondeur.

VILLERS-LE-LAC. — Les ouvriers qui procèdent à des travaux de terrassement derrière les bâtiments annexes de l'ancien sanatorium des Genévriers, à Villers-le-Lac, n'en sont pas encore revenus. Suite à un tir de mine pour dégager une butte rocheuse et niveler le terrain, le sol s'est littéralement ouvert sous leurs yeux, laissant apparaître une large cavité circulaire qui, apparemment, s'enfonçait profond dans la terre.

Vu le lointain écho des rochers qui continuaient de chuter, ils se sont bien vite rendus compte qu'il ne s'agissait pas d'un simple trou mais bien d'un véritable gouffre. Les premières tentatives de comblement par plusieurs camions de pierres et de roches restèrent sans résultat. Une excavation d'une quinzaine de mètres de profondeur laissait au contraire supposer l'existence, plus bas, d'un « grand vide », dans le vocabulaire des spécialistes appelés aussitôt.

Les spéléologues en reconnaissance

Après avoir sécurisé le site, sur les injonctions de la gendarmerie, et arrêté les travaux, le propriétaire des lieux fit donc aussitôt appel à une équipe de spéléologues afin d'explorer cette cavité. Huit hommes du GIPEK (Groupe d'intervention et de protection de l'environnement karstique) sont ainsi arrivés, samedi, sur le site.

Faisant partie du club « La Roche » de Saint-Hyppolite, affilié au Comité 25, l'équipe, sous la responsabilité de leur président Bernard Girardot, a tenté de dépasser le bouchon obstruant le fond du trou, à une quinzaine de mètres de profondeur, pour vérifier une éventuelle liaison avec des galeries ou une salle souterraine.

Dans le secteur, on connaît en effet, l'existence de tout un réseau de boyaux, voies de circulation des eaux d'infiltration qui alimentent de nombreuses sources. « Cette

tentative d'exploration rentre dans le cadre des activités de notre club, précise l'un des spécialistes. Nous sommes chargés de dresser l'inventaire de toutes les cavités du secteur de la bande frontalière Saint-Hyppolite-Jougne. Ce travail de reconnaissance a déjà débouché sur l'édition de trois volumes, inventoriant les secteurs nord, sud et nord-est du département ».

Dans ce cas particulier, l'entreprise Dubat qui faisait les travaux peut donc se targuer d'être « l'inventeur » du gouffre des Genévriers.

Un charnier-dépotoir

Dans le cadre de cette mission, les spéléos en ont aussi profité pour aller explorer une autre cavité déjà connue dans le secteur pour son passé historique : le « Creux Roncins » s'ouvrant en pleine forêt.

Un habitant de Villers-le-Lac, Jean Faivre, alerte septuagénaire, en connaît un rayon sur ces lieux : « Quand j'étais scout de France, nous avons nettoyé l'accès du Creux Roncins, en hommage à son passé. Il a en effet servi, au XVII^e siècle, de refuge aux habitants du quartier des Essarts fuyant les Suédois. Après la Révolution de 1789, il servit de lieu clandestin pour les offices religieux des prêtres réfractaires (des vestiges de construction d'un plancher pour supporter l'autel y subsistent encore). J'y suis entré en 1948 pour la dernière fois ».

Situé dans le Bois du Prêtre, cet endroit ne sert plus malheureusement aujourd'hui qu'à quelques personnes l'utilisant comme dépotoir de carcasses d'animaux. Samedi, les spéléologues y ont encore trouvé, à l'entrée, un grand sac poubelle, contenant les restes putréfiés d'un animal. Une découverte qui a incité les spéléologues à lancer un appel auprès du grand public sachant que ce secteur reçoit et canalise des eaux pluviales qui alimentent de nombreuses sources dans le secteur. Une contamination qui, par décomposition, peut être mortelle.

SAINT-HIPPOLYTE

Le club spéléo La Roche au chevet de l'environnement



Une tyrolienne a permis la traversée du Dessoubre.

La vallée du Dessoubre est connue bien au-delà de nos frontières régionales, et même nationales, pour sa verdure et son cours d'eau, bref pour sa beauté naturelle. Pourtant, la bêtise humaine, qui est aussi répandue que la réputation de cette vallée, y a fait son nid, verrue, parasites... Les mots ne manquent pas mais peuvent être facilement résumés en un seul : honte !

Peu après la sortie d'agglomération de Saint-Hippolyte, des dizaines de pneus usagés s'étaient amassés jetés depuis la côte de Maïche. Pour réparer cela, il aura fallu la mobilisation et le courage des membres du club spéléo La Roche. Un geste remarquable de citoyenneté de la part des membres de cette association : bravo au club spéléo La Roche !

Comité départemental de spéléologie	Unisport
--	-----------------

1 - PRESENTATION DU COMITE

A - FICHE SIGNALÉTIQUE

- ☒ Sièges social : 6, Impasse des Arbues 25420 VOUEAUCOURT
☒ Président : Claude PARIS 6, Impasse des Arbues 25420 VOUEAUCOURT ☎ 03.81.98.45.58
 ⇒ Nombre de clubs affiliés : 15

⇒ Nombre de licenciés :

Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Catégorie
226	279	240	212	II

B - PARTIE BUDGETAIRE : synthèse

COMPTE DE RESULTAT	REALISE 2001 (en Francs)	PREVISION 2002 (en Euros)
Charges	65 395 F	9 741,46 €
Produits	66 402,60 F	9 741,49 €
Subvention Conseil général	19 000 F	2 440 €
Résultat	+ 1007,60 F	
Part subv Conseil général	29 %	25 %

BILAN 2001	ACTIF	PASSIF
* Total	17 113,99 €	
- dont Créances		-----
- dont Trésorerie		-----
* dont Dettes	-----	1 478,36 €

2 - ACTIVITE DU COMITE

I - PROMOTION DE LA DISCIPLINE :

Rubriques	Informations	Nombre	Nombre journées	Coût total
Compétitions		NEANT		
Animations		6	16	6 209 €
TOTAL		6	16	6 209 €

Achat de matériel	Coût	Part du comité	Forfait alloué
	5 650 €	0 €	0 €

II- FORMATION

Informations Rubriques	Nombre stages	Nombre journées	Coût total	Subvention sollicitée
Pratique sportive	3	90	1 140 €	365 €
Encadrement sportif	2	25	1 250 €	0 €
Gestion administrative	2	2	0 €	0 €
TOTAL	7	117	2 390 €	365 €

III - AIDE A L'EMPLOI SPORTIF :

Informations Rubriques	Nombre d'emploi	Coût	Forfait alloué
Emploi à 100 %	NEANT		
Emploi à 50 %			
Emploi à 25 %			
TOTAL			

3 - INSTRUCTION DOSSIER

Récapitulatif des propositions de subvention par secteur :

① Promotion 200 € ② Formation 2 000 € ③ Aide à l'emploi 0 €

TOTAL PROPOSITION 2002 : 2 200 €

OBSERVATIONS				
Rappel Subvention 1998 : 10 000 F	Rappel Subvention 1999 : 22 000 F	Rappel Subvention 2000 : 14 000 F	Rappel Subvention 2001 : 14 000 F	Rappel acompte 2002 : 1 067 €
- Deux événements marquants sont à souligner, au titre de l'année 2001 : - les Assises nationales de l'environnement karstique organisées à Mandeure, - le secours de Goumois qui fut le plus important de ces dernières années, par sa durée et le nombre de personnes mobilisées. - 2 grandes actions seront développées en 2002 : - la journée de la spéléo, - l'année de la montagne.				



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Paris, le 29 juin 2002

Aux Présidents de clubs de spéléologie

Chers collègues,

Un rapide point d'information sur les Journées Nationales de la Spéléologie.

Comme vous le savez maintenant, les premières Journées Nationales de la Spéléologie se dérouleront les 5 et 6 octobre prochains.

Le succès de ces Journées est totalement entre vos mains : c'est vous qui déciderez des actions locales qui en feront le contenu, ce sont les contacts que vous prendrez avec la presse locale qui inciteront le public à y participer.

A titre d'exemple, la FFS a prévu d'emmener quelques journalistes de la presse nationale généraliste sous terre, afin de leur donner matière à des articles incitatifs à la découverte de la spéléologie lors de ces Journées.

De nombreuses actions sont déjà engagées, il vous est possible d'en imaginer encore beaucoup d'autres.

Votre CDS dispose de supports de communication qui vous permettront de faire connaître vos initiatives ; affiches, affichettes, dossiers de presse et, à partir de début septembre, un film promotionnel sur notre activité. A défaut, ces documents peuvent être obtenus auprès de la fédération, à Paris et à Lyon.

Il s'agit, pour l'ensemble de la fédération, de développer une communication positive, de faire découvrir notre milieu de pratique, de faire partager les différentes facettes de notre passion, de développer notre poids politique et de fédérer.

Chaque club a le choix de ses actions : expositions photographiques, projections audiovisuelles, conférences, démonstrations techniques ou sorties d'initiation, etc...

Faites connaître à l'ensemble de la communauté spéléo vos initiatives sur le site internet fédéral (www.ffspeleo.fr).

Nous comptons sur chaque club et chaque spéléo pour qu'il fasse de ces Journées un succès à la hauteur du dynamisme de notre Fédération.

Joël POSSICH

Président de la FFS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Siège : 130, rue St-Maur - 75011 Paris - Tél. : 01 43 57 56 54 - Fax : 01 49 23 00 95 - E-mail : ffs.paris@wanadoo.fr

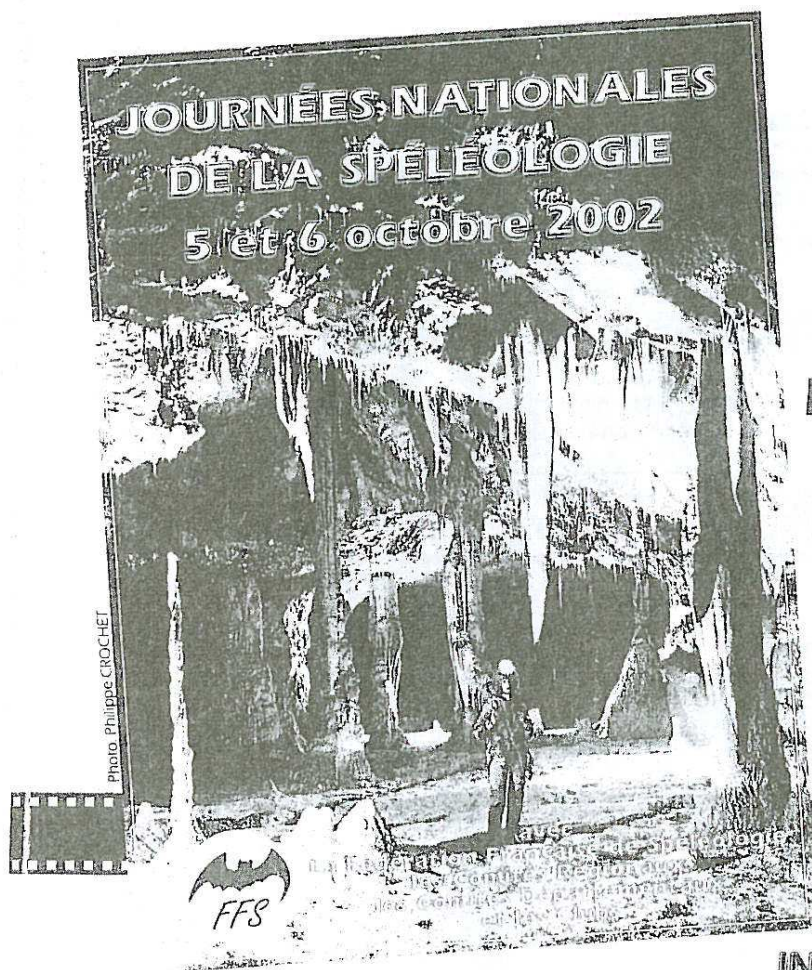
Pôle technique : 28, rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - E-mail : ffs.lyon@wanadoo.fr

Site Internet : www.ffspeleo.fr

Association loi de 1901. Agréée par les Ministères de la Jeunesse et des Sports (agréments Sports, Jeunesse et Education Populaire), et de l'Environnement

LES JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE

5 - 6 octobre 2002



Partout en France,
les 5 et 6 octobre 2002,
tous, CSR, CDS, Clubs,
vous vous mobiliserez
pour jeter la lumière
sur votre passion
pour le moins obscure,
la Spéléologie.

VIDÉO - DIAPORAMAS

EXPOSITIONS - CONFÉRENCES
INITIATIONS - VISITES DE GROTTES

⊙ À travers les nombreuses expositions photographiques, le grand public s'émerveillera devant les paysages souterrains que vous avez découverts au cours de vos explorations.

⊙ Des expositions culturelles et des projections audio-visuelles compléteront, par la peinture ou l'image, la connaissance du monde souterrain.

⊙ Des sorties d'initiation dans des cavités non aménagées permettront à de jeunes spéléologues en herbe de partager avec vous les joies de la découverte du monde souterrain.

⊙ Lors de conférences publiques, vous retracerez vos dernières découvertes. Vous démontrerez ainsi que la spéléologie n'est pas uniquement un sport mais aussi une activité scientifique.

⊙ D'autres pourront s'initier aux techniques de descente et de remontée sur cordes installées sur des structures artificielles en plein air.

*Faites découvrir la Spéléologie
à votre façon dans votre ville
pour promouvoir notre activité
et encourager les jeunes à la pratique
de la Spéléologie dans les Clubs.*

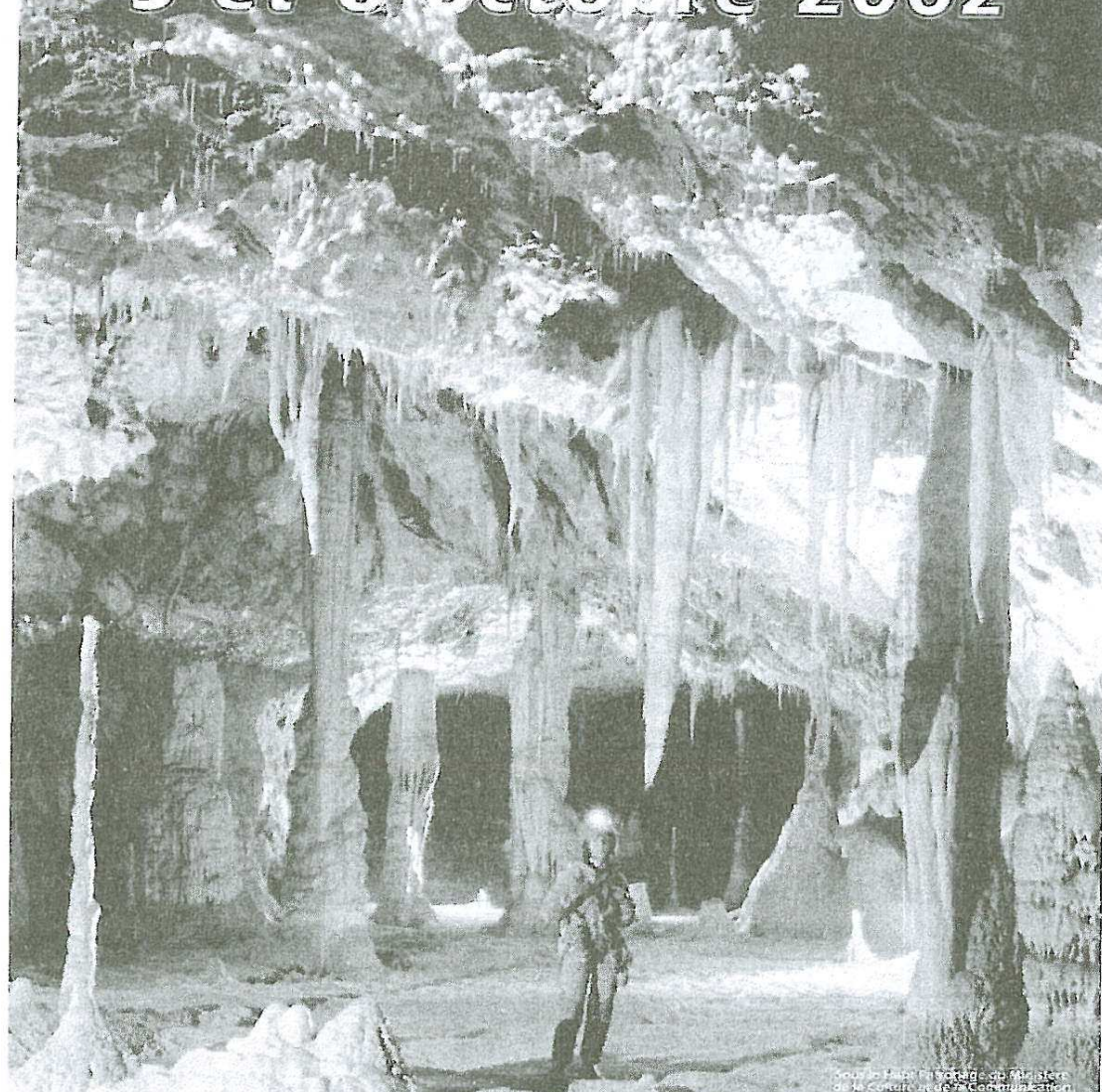


Coordination : Laurence TANGUILLE
Correspondance : Fédération Française de Spéléologie
130, rue Saint Maur 75011 PARIS - 01 4357 5654 - ffs.paris@wanadoo.fr

Création Gilles Turoné - A&G associés - 05 49 29 57 08

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE 5 et 6 octobre 2002



Sous le Haut Patronage du Ministère
de la Culture, du Patrimoine et de l'Archéologie

VIDÉO - EXPOSITIONS - DIAPORAMAS

CONFÉRENCES - INITIATIONS - VISITES DE GROTTES



CONVENTION TRIPARTITE DE COLLABORATION POUR L'ETUDE DE LA RIVIERE SOUTERRAINE DE LOUGRES

ENTRE LES SOUSSIGNES

Le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs, possédant l'agrément de la Fédération française de Spéléologie, et représenté par Monsieur PARIS, Président.

D'une part,

Le Centre Technique Spéleo d'Héricourt, représenté par son Président, Monsieur JM FROSSARD.

D'autre part,

ET

HOLCIM GRANULATS, Société par Actions Simplifiées au capital de 39 313 500 Euros, dont le siège social est 75, Avenue du Peuple Belge, 59 046 LILLE Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE, sous le RCS 333 892 610, représentée par Monsieur Gaston ALBRECHT agissant en qualité de Directeur Régional de la société HOLCIM GRANULATS Région Franche - Comté, dûment habilité aux présentes.

D'autre part,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

- HOLCIM GRANULATS exploite la carrière de pierre calcaire sur la commune d'ARCEY, au lieu-dit « Sous la Prusse ». La société a déposé un dossier de demande de renouvellement et d'extension. L'étude d'impact réalisée à cet effet a permis de positionner les limites d'extraction de manière à ne pas se rapprocher du lieu de passage de la rivière souterraine. Ce lieu de passage a été positionné d'après les travaux topographiques de Monsieur PETREQUIN. Plan de 1966 ci-joint à cette convention.
- Les récents travaux des associations spéléologiques locales peuvent apporter des éléments nouveaux sur le tracé de la rivière souterraine.
- Cette convention a pour objet de compléter les travaux des associations de spéléologie, de préciser le lieu de passage de la rivière et ce, en vue de la mise en place d'éventuelles mesures compensatoires et conservatoires qui feront l'objet d'une nouvelle convention qui sera négociée ultérieurement.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUI :

ARTICLE 1 :

Le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs s'engage à fédérer l'ensemble des associations pouvant intervenir sur le site de la carrière d'ARCEY.

Il sera l'interlocuteur privilégié de la société HOLCIM GRANULATS vis-à-vis des aspects spéléologiques du site.

En particulier, il informera l'ensemble des organismes suivant sur les travaux réalisés :

- Centre Technique de Spéleo d'HERICOURT
- Commission de plongée souterraine du comité inter-régional Est
- Groupe Spéléologique-Archéologique de Mandeure
- Amis de la Nature de SAULNOT

Il communiquera à HOLCIM GRANULATS la liste des Associations qui interviendront sur le site de la carrière d'ARCEY (Ci-après désignées « les Associations »).

Le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs se porte fort du respect par les Associations de l'ensemble des dispositions stipulées dans le présent contrat.

ARTICLE 2 :

HOLCIM GRANULATS s'engage à participer financièrement et techniquement aux travaux de localisation de la rivière souterraine en collaboration avec les associations spéléologiques compétentes.

Les domaines d'intervention où la participation d'HOLCIM GRANULATS pourra être engagée sont les suivants :

- Relevés topographiques de surface par géomètre expert
- Opérations de radiolocalisation
- Opérations de détection par rade master ou autre méthode indirecte.
- Campagnes de sondages pour la recherche de la rivière.
- Dédommagements éventuels de frais des équipes de spéléologie locales.
- Tout autres travaux se rapportant à l'objet de la convention.

Le coût de l'ensemble des travaux réalisés par HOLCIM GRANULATS et des dépenses engagées par cette dernière ne pourra dépasser 15 000 Euros pour la durée du contrat.

ARTICLE 3 :

Les Associations de spéléologie, Le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs et le Centre Technique de Spéléologie d'HERICOURT apportent leur contribution technique et mettent à disposition une équipe de spéléologues pour réaliser les travaux suivants :

- Relevé topographique de la rivière souterraine.
- Pose d'émetteur dans le conduit de la rivière pour permettre une radiolocalisation.
- Repérage de la rivière avec plongeurs – spéléologues chevronnés.
- Tous travaux de spéléologie destinés à la localisation de la rivière.

Les Associations, le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs et le Centre Technique de Spéléologie d'HERICOURT respecteront toutes les consignes de sécurité applicables sur

le site d'HOLCIM GRANULATS. Par ailleurs, ils feront leur affaire des assurances et responsabilités dans l'exercice de ces activités. La responsabilité d' HOLCIM GRANULATS ne pourra en aucun cas être recherchée à ce titre.

ARTICLE 4 :

Holcim Granulats à d'ores et déjà engagé divers travaux à compter du 01 juin 2002 qui constitue par conséquent la date de prise d'effet de la présente convention.

Cette dernière expirera le 30 septembre 2002. Toutes les opérations de repérage de la rivière devront être achevées pour cette date.

Si pour des raisons particulières (intempéries, problème technique), les opérations de positionnement de la rivière n'ont pas pu être achevées pour cette date, un accord pour la prolongation de la durée de la convention pourra être mis en place.

HOLCIM GRANULATS et les Associations de spéléologie feront à l'issu des travaux une synthèse reprenant les travaux effectués et pourront communiquer les résultats de cette étude commune à toute personne qui en ferait la demande.

ARTICLE 5 :

Cette convention est établie dans le respect des prérogatives de chacune des 3 parties, dans le but de sauvegarder le patrimoine dans le cadre d'une politique de développement durable.

Elle est basée sur un principe de franche collaboration entre chacune des 3 parties.

ARTICLE 6 :

Les travaux des spéléologues, notamment de topographie et de radiolocalisation, seront menés avec la précision habituelle dans ce type d'activité.

Le CDS, les associations spéléologiques qui interviennent dans le cadre de cette convention ne pourront être tenus pour responsables d'éventuels dommages corporels et matériel, résultant de l'exploitation des informations qu'ils auront fournis.

Pour le Comité
Départemental de
Spéléologie du Doubs,
Mr PARIS

Pour le CTS
Mr FROSSARD

Pour HOLCIM GRANULATS

Besançon, le 05/07/2002



Préfecture de la région de Franche-Comté et du département du Doubs



27, rue Sancey - BP 1983 - 25020 BESANÇON CEDEX
téléphone: 03 81 41 26 26
télécopie: 03 81 51 54 85
email: dr025@jeunesse-sports.gouv.fr

www.drdjs-franche-comte.jeunesse-sports.gouv.fr

Le directeur régional
à
Mesdames et Messieurs
les présidents de comité départementaux
de ligues ou comités régionaux

Réf : JPG/MC/2001 201
Votre correspondant :
Jean-Paul GRAFF

Besançon, le lundi 2 septembre 2002

Madame, Monsieur,

La saison sportive 2002-2003 a débuté depuis quelques jours et vous avez certainement été interrogé à propos des coupons-sports.

Ce courrier a pour but de vous donner les dernières informations à ce sujet et de vous demander de les transmettre très rapidement à vos clubs du Doubs, afin que les jeunes de 10 à 18 ans puissent bénéficier d'une aide financière pour régler leur cotisation 2002-2003.

Je vous rappelle que cette aide peut être apportée tout au long de la saison, mais que pour la comptabilité des clubs, il est préférable que cette démarche s'effectue dès maintenant.

Je compte sur votre coopération active pour que cette information parvienne à l'ensemble de vos clubs dans les meilleurs délais et vous en remercie par avance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le directeur régional,
l'inspecteur,

Alain BAILLY

COUPON-SPORT 2002-2003

MODE D'EMPLOI

Conditions générales :

- le club d'accueil doit être agréé jeunesse et sports
- le club d'accueil doit être affilié à l'Agence Nationale pour les chèques vacances (ANCV)

Attention : il s'agit d'un n° spécifique coupon-sport

Conditions particulières :

- le jeune doit être âgé de 10 à 18 ans (né entre 1992 et 1984)
- ses parents doivent bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire
- s'acquitter d'une cotisation club supérieure ou égale à 30 € (196.78 F)

Conditions d'attribution :

- remplir complètement la demande de coupon jointe
- joindre une photocopie de la carte d'identité du jeune (ou de la licence 2002 - 2003)
- joindre une photocopie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire
- joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du jeune

Montant des aides :

- 1 coupon de 16 € (104.95 F) pour une cotisation s'élevant de 30 € (196.78 F) à 45 € (295.18 F) inclus
- 2 coupons de 16 € pour une cotisation s'élevant à 45.01 € (295.24 F) ou plus.

(3 coupons pourront être attribués à titre exceptionnel après accord de la DRDJS)

Toute demande incomplète sera refusée

Important :

Lors de la 1^{ère} demande, le club d'accueil devra fournir à la DRDJS une photocopie de son affiliation à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). Cette affiliation est spécifique au coupon-sport.



**DEMANDE DE COUPON-SPORT
SAISON 2002-2003**

à retourner ou à déposer-
à la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport
27, rue Sancey - 25000 BESANCON

**Partie à remplir par le demandeur (jeune de 10-18 ans)
(nés(es) entre 1992 et 1984)**

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

demande l'aide coupon-sport pour adhérer au club de :

Discipline sportive pratiquée :

A

le

Signature

Partie à remplir par le club d'accueil

Je soussigné (e) : Président (e) du club :

certifie que M./Melle :
est adhérent (e) à mon association pour la saison 2002-2003

Le montant de la cotisation demandée s'élève à

Mon club est agréé Jeunesse et Sport sous le N°

Mon club est affilié à l'ANCV sous le n°

Cachet de l'association

Fait à le

Signature

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- une photocopie de la carte d'identité ou de la licence 2001-2002
- une photocopie de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire
- une enveloppe timbrée à l'adresse du jeune demandeur



Besançon le 02 Juillet 2002

A tous les clubs de Franche-Comté.
A tous les comités départementaux.
A tous les présidents de ligues et comités régionaux de Franche-Comté.

Nos réf. : FG/KV/02-184

Cher ami dirigeant,

J'ai le plaisir de vous adresser le programme de formation du C.R.O.S. pour l'année 2002 – 2003, qui se décline à nouveau selon trois orientations :

1°) **Une formation de base**, destinée aux dirigeants de club (non seulement les dirigeants statutaires, mais toutes les personnes chargées de tâches dans les clubs), sur la gestion au quotidien des clubs.

Cette formation comporte 4 modules indissociables :

■ les fonctions nécessaires pour le bon fonctionnement d'un club : fonctions statutaires (administratives), fonctions techniques (liées à l'activité), fonctions de service (gestion des adhérents et des biens), fonctions extérieures : la notion de fonction, quelles fonctions, utilité, comment les mettre en place selon l'importance du club.

■ le management d'un club : les objectifs (notion d'objectif, différence avec les buts statutaires, élaboration, échelonnement, bilans d'objectifs), les moyens nécessaires, conduite du management, structuration des objectifs.

■ le budget et les ressources : utilité, contenu, élaboration, mise au point, gestion du budget, excédents et déficits, provisions, les liens entre budget, comptabilité et recherche de financements.

■ le fonctionnement au quotidien : les organes du club et leur rôle (A.G., Comité Directeur, Bureau), les processus décisionnels (comment élaborer, prendre et mettre en application des décisions), l'efficacité des réunions (contenu, timing, périodicité, conduite), l'environnement du club, sa place dans l'organisation de l'Etat (l'Administration, les organismes élus, le mouvement olympique, les fédérations, les articulations et les communications).

Les séances auront lieu les vendredis 27 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 6 décembre 2002, de 19 h à 21 h au Centre International de Séjour à Besançon, suivies d'un en-cas. Elles seront animées par François Gayet, président de la Commission Formation du CROS, assisté notamment de Natacha Colard et Richard Truchi.

La participation aux frais est fixée à 50,- euros pour les 4 séances, en-cas compris.

2°) **Des formations plus spécialisées**, qui seront mises en place au début de 2003, sur les thèmes ci-après :

■ Conduite de réunions : l'organisation d'une réunion, l'ordre du jour, la maîtrise du temps, la gestion des interventions intempestives, la libre expression, le compte-rendu (deux séances espacées de 6 semaines).

■ Les responsabilités : responsabilité civile (de l'Association, du Président, des autres membres), responsabilité pénale (de l'Association, du Président, des autres membres), assurances et garanties, le rôle du Comité Directeur et du Bureau dans les décisions de l'Association, la Responsabilité au quotidien.

■ Comptabilité : bases générales (raison d'être, précision, exactitude, utilité, exercice comptable), les deux modes de comptabilité (recettes - dépenses ou créances - dettes), les comptes et le vocabulaire comptable (compte d'exploitation, compte de résultats, bilan, provisions, affectations, reports, fonds de roulement, etc.), classification des opérations, plan comptable, fiscalité (T.V.A., autres impôts).

■ Comptabilité informatisée : les logiciels, la saisie des opérations, les outils, les comptes annuels.

Le détail du programme (dates) sera diffusé aux Ligues et Comités Régionaux à l'automne : si votre club est intéressé, faites-le savoir à vos ligues, ou au CROS FC qui vous tiendra au courant.

Le tarif fixé est de 25 € **par séance** et par personne.

3°) **Des formations spécifiques** liées à l'informatique et à Internet :

Le détail du programme (modules et dates) sera diffusé aux Ligues et Comités Régionaux prochainement : si vous êtes intéressé, faites-le savoir à vos ligues, ou directement au CROS qui vous tiendra au courant.

Ces formations débuteront à l'automne et s'étaleront sur la saison entière.

Le tarif fixé est de 35 € par séance et par personne.

Cordialement.

Le Président du CROS FC

V. FUSTER

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner au CROS (19 rue Martin du Gard – 25000 BESANCON) avant le 20 Septembre 2002

FORMATION DE BASE

Club : Discipline :

Contact :

Adresse :
.....

Téléphone : e-mail/Fax :

Nom et adresse des personnes inscrites :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

pour les 4 séances.

Ci-joint Chèque(s) de 50 €

Nom, Fonction et Signature :

Est intéressé (demande à être tenu au courant) par les thèmes suivants :

.....
.....
.....
.....
.....

FICHE D'INSCRIPTION

(formation spécifique informatique et internet)

A retourner au CROS FC (19 rue Martin du Gard – 25000 BESANCON) avant le 12 Novembre 2002 (les dates et horaires des séances vous seront communiqués ultérieurement en fonction des pré-inscriptions).

Club, ligue ou comité régional :

Discipline :

Contact :

Adresse :

Téléphone : e-mail/Fax :

Nom et adresse des personnes inscrites et n° du ou des thèmes choisis :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

pour le ou les thème(s) suivants :

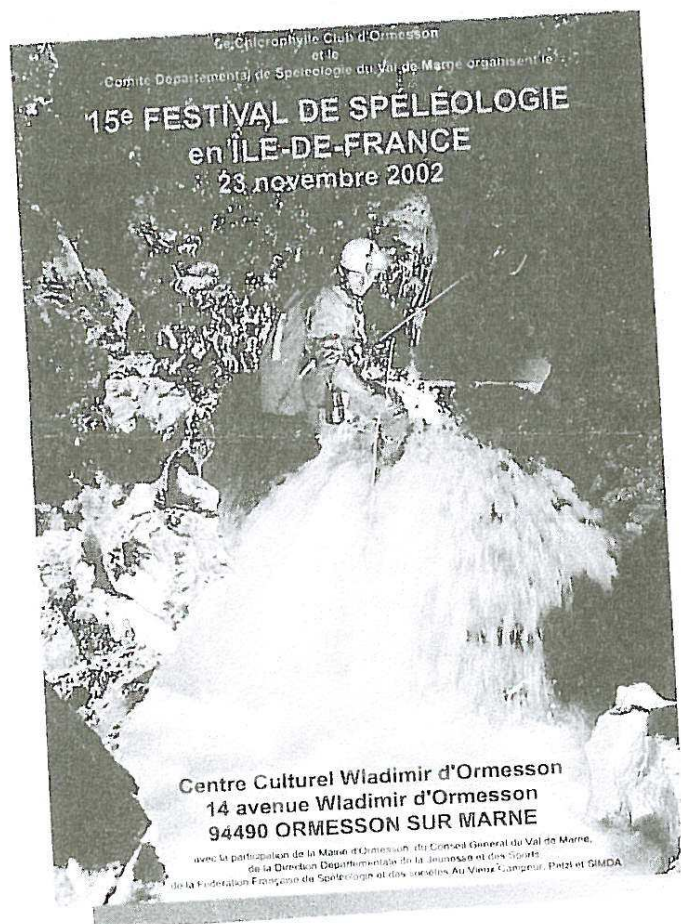
- | | |
|---|---|
| ☐ 1 – Windows débutants (2 séances) | ☐ 6 – Word - base (1 séance) |
| ☐ 2 – Internet (1 séance) | ☐ 7 – Word - personnalisation (1 séance) |
| ☐ 3 – Messagerie électronique (1 séance) | ☐ 8 – Word - tableaux (1 séance) |
| ☐ 4 – Décryptage publicité informatique (1 séance) | ☐ 9 – Word - publipostage (1 séance) |
| ☐ 5 – Publisher (2 séances) | ☐ 10 – Excel (1 séance) |

La participation aux frais est fixée à 35 € par personne et par séance.

Ci-joint Chèque(s) de 35 €

Nom et signature :

15^e FESTIVAL DE SPÉLÉOLOGIE EN ÎLE-DE-FRANCE



**23 novembre
2002**

*Amis spéléos,
Le Chlorophylle Club
d'Ormesson sur Marne et
le Comité Départemental
de Spéléologie du Val de
Marne (94) vous invitent à
participer au 15^e Festival
de Spéléologie en Île-de-
France le samedi
23 novembre 2002 au*

**Centre Culturel Wladimir d'Ormesson
14 avenue Wladimir d'Ormesson
94490 ORMESSON SUR MARNE**

ENTRÉE GRATUITE

Au programme, de midi à minuit :

*Expositions de photographies, de topographies et de peintures, stand Spelunca Librairie, films, conférences, diaporamas en relief, **concours de sites Internet dédiés à la spéléologie**, projections sur grand écran, animations sous un chapiteau et beaucoup d'autres surprises.*

*Vous pouvez dès à présent retenir un emplacement de stand pour votre club.
Vous avez la possibilité de proposer au public les spécialités culinaires
de votre région !*

Vos contacts : Jeanine Baille - 01 6449 8338 - baille.bsa@wanadoo.fr
Christian Weber - 01 4984 2003 - info@festival-speleo.org

